

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 54/1963 (1963)

Artikel: Les CEMEA en Suisse
Autor: Magnenat, Marthe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-115079>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en l'enrichissant de documents, d'objets qu'ils glanent chez eux ou en promenade. Tant de choses prennent tout à coup de la valeur à leurs yeux ! Un beau caillou, un papier de couleur, un morceau de tissu, un ustensile de ménage ou de jardinage, un livre, une gravure. Leur classe devient pour eux un lieu auquel ils pensent avec bonheur, leur maître leur a donné envie de connaître donc le goût d'apprendre.

Au stage ce maître a eu l'occasion de découvrir entre autres choses, l'intérêt du travail manuel, le plaisir du chant en commun, la satisfaction que donne le travail en équipe. A la colonie il a vu l'intérêt des enfants pour les activités qui leur ont été proposées et vers lesquelles ils sont allés librement, suivant leur intérêt.

Aussi trouve-t-il en classe l'occasion d'offrir à ses élèves la possibilité de dessiner librement, de chanter, de jouer, d'entreprendre un travail manuel, de réaliser une enquête. Autant d'activités qui naissent au cours de la préparation des leçons, qui les rendent plus concrètes et viennent les enrichir. Ces activités prennent pour les enfants une place importante dans les joies que leur apporte l'école. La classe devient alors un champ d'expériences, de recherches et de découvertes passionnantes.

Aussi tous ces maîtres qui attendent avec impatience la réforme de l'enseignement dont on parle depuis si longtemps en France, seront-ils plus prêts que d'autres à s'y adapter et à trouver les méthodes nouvelles qu'elle réclamera.

MADELEINE PARCOT

*Secrétaire Générale de la Fédération
Internationale des Centres d'Entraînement
aux Méthodes d'Education Active*

Les CEMEA en Suisse

Ce mouvement qui ne veut pas limiter son action à certains milieux, et qui cherche à faire œuvre éducative partout où des jeunes vivent en groupe, est cependant lié au développement des camps et colonies de vacances car c'est au travers de l'expérience du stage et des vacances en collectivité que le moniteur prend conscience de l'apport des méthodes actives.

Si les CEMEA sont devenus si importants en France, c'est que les institutions de vacances y sont très nombreuses, qu'elles bénéficient de l'intérêt de toute la population et de l'aide financière de l'Etat.

Les milliers de jeunes qui y travaillent comme moniteurs ont passé d'abord par le stage de formation; le recrutement étant très large, cette fonction est entrée dans les habitudes de tous ceux qui se destinent à l'enseignement ou à l'éducation en maisons spécialisées.

En Suisse, sauf à Genève, les colonies de vacances ne représentent pas encore un « fait social » obligeant les autorités à s'en préoccuper, et pourtant les besoins nés de l'urbanisation sont grands. Dans la plupart des cantons, les colonies et camps de vacances de n'importe quelle tendance peuvent poursuivre leur activité sans autre contrôle que celui qui s'exerce (et même pas partout) sur les installations matérielles.

Dans le canton de Vaud où les colonies de vacances sont très nombreuses, un seul fonctionnaire du Service de l'Enfance est chargé du contrôle de toutes les institutions vaudoises, confédérées et étrangères implantées sur territoire vaudois. Il est en outre responsable des homes d'enfants, des instituts privés d'éducation et des asiles de vieillards.

A Genève, situation unique en Suisse romande, les œuvres de vacances sont sous la surveillance du Service des Loisirs qui peut veiller aussi bien aux aspects éducatifs de leur activité qu'aux installations matérielles et aider pour les transformations qui s'imposent.

Il est bien naturel que, sans exigences et sans encouragements officiels, les colonies et camps de vacances demeurent, dans les autres cantons, des institutions de bienfaisance dont les progrès éducatifs sont limités par la modicité des moyens et surtout par le manque d'information des comités responsables.

Deux colonies municipales sont de très heureuses exceptions.

* * *

Il est remarquable que, malgré cette situation, des jeunes commencent tout de même à s'intéresser à la fonction de moniteur, comprenant tout ce qu'ils peuvent retirer de cette expérience de courte durée pour la profession qu'ils ont choisie. Certains même, membres de l'enseignement primaire ou travailleurs sociaux, acceptent de se perfectionner pour fonctionner plus tard comme directeurs de colonies de vacances et comme instructeurs dans les stages CEMEA.

Dans chacun de nos cantons romands, des équipes de jeunes, animés d'un esprit de militants, consacrent beaucoup de leurs loisirs et mettent beaucoup d'enthousiasme à améliorer la valeur éducative des institutions de vacances pour la jeunesse.

Un effort d'information se poursuit parallèlement à la formation des moniteurs car les CEMEA, qui ont étudié minutieusement les problèmes de la vie collective, ont quelque chose à apporter aux comités dont certains n'ont d'autres sources d'inspiration, dans ce domaine, que les réminiscences de la vie militaire.

Le développement des CEMEA en Suisse est dû à l'initiative et à l'action persévérante de M. Laravoire, ancien chef du Service d'observation des écoles de Genève. Grâce à lui, une première équipe de travail a pu se préparer dans des stages français, ce qui a permis la création d'autres sections cantonales des CEMEA.

Le président de l'association suisse des CEMEA est actuellement M. Ch. Légeret, Chef du Service des Loisirs au Département de l'Instruction publique de Genève.

* * *

Il est urgent que, dans chacun des cantons romands où les colonies de vacances existent et augmentent en nombre chaque année, une coordination s'établisse entre les responsables du travail social et de l'éducation afin que nos jeunes collègues puissent trouver des conditions favorables pour accomplir, avec la formation reçue aux CEMEA, une action éducative utile au travers des vacances des enfants et des adolescents.

MARTHE MAGNENAT